ASSEMBLEE GENERALE
DU
SYNDICAT DES MEDECINS D'AIX
ET REGION

www.SMAER.com

ORDRE DU JOUR

- **Rapport moral du Président**
- **Questions comportant vote**
  - **Quitus au trésorier**
  - **Fixation de la cotisation 2008**
  - **4 postes à pourvoir ou à renouveler au C.A**

- **Questions ne comportant pas de vote**
  - **défense des droits des médecins:**
    - » **Actions juridiques collectives:**

      requêtes en conseil d'état et devant le tribunal administratif.

    - » **Actions juridiques individuelles:**

      -procédures devant le TASS, la section des assurances sociales et la section disciplinaire de l'ordre.
  - **Société d'exercice libéral, Carmf, Urssaf.**
  - **Pouvoir politico-administratif et contre pouvoir syndical.**

trésorerie

- **Recettes:**
  - 184 cotisants: *(167 en 2007)* **23 870**
- **Dépenses:**
  - Fonctionnement: 3050,64
  - Défense des droits des médecins: 26 156
  - Total: **29 206,64**

Solde: - 5336,64

- Bravo à François LATIL pour sa gestion douteuse.

SMAER: 184 cotisants

- Aude
- BdR
- Dordogne
- Côte d’armor
- Alpes maritime
- Var, Vaucluse
- Hauts de seine , seine maritime, yvelines
- Landes, loire, ardèche

Procédures en cours

- **Conseil d'état**: demande de cassation d'une décision des assurances sociales de l'Ordre pour absence de preuve..
- **Tribunal Administratif:** non respect de la procédure lors de l'analyse d'activité des professionnels de santé.
- **Tribunal des affaires de sécurité sociale:** absence de preuve.
- **Section des assurances de l'Ordre:** accusations sans fondement

Procédures jugées

- **Section disciplinaire de l'Ordre:**
  - 2 plaintes de patients: relaxe des 2 médecins.

SEL

- Historique:
- Création en 1995 (Juppé)
- Avantages multiples
- Possibilité de rachat de clientèle
- Possibilités de distribution de dividendes
- Associations possibles: SEL,SCM,SCP

SEL

- LA CARMF décide d'intégrer les dividendes dans l'assiette des calculs des cotisations (base et cv)

le 23/04/05

SEL

- Recours massifs en CRA:

  tous récusés

- Recours auprès des TASS:

  en cours

SEL

- Recours de l'ANSEL auprès du Conseil d'Etat:
- arrêt du 14/11/07:
- l'action de la CARMF est qualifié d'illégale.

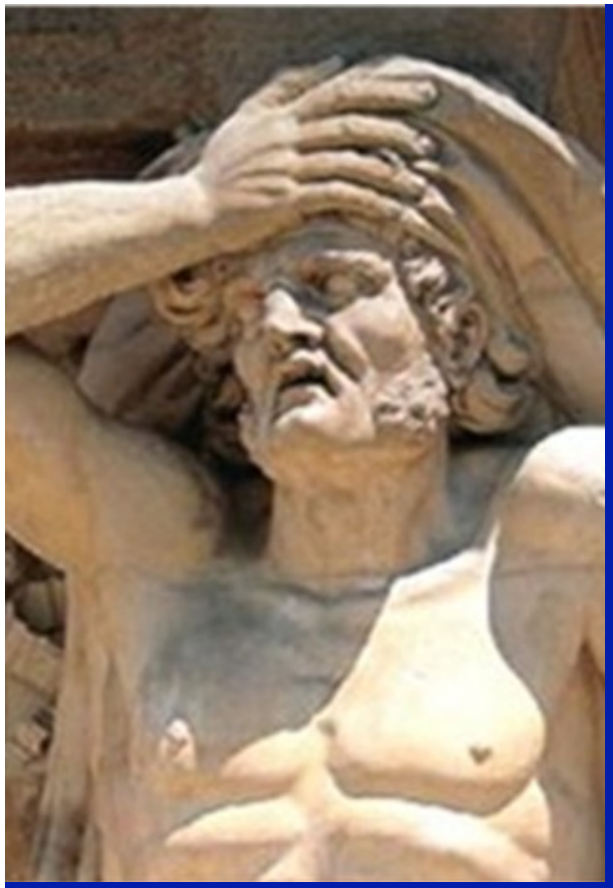

RAPPORT MORAL 2008

Le moral des troupes

Soumission pavlovienne

Touche les plus jeunes

Abandon de la cause commune

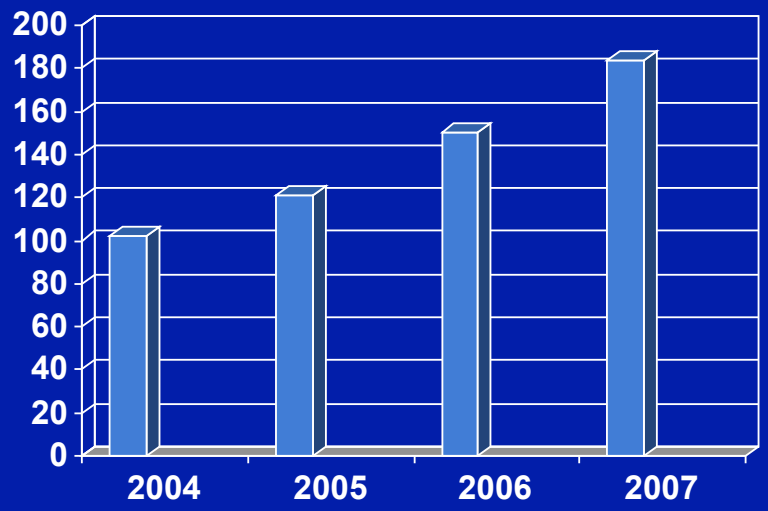

Dévalorisation financière

Sensation d'harcèlement administratif

Impuissance à se défendre

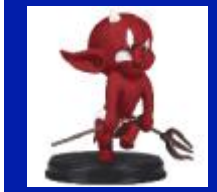

Le gouvernement

- Nouveaux besoins de la profession qui doit s'adapter à de nouvelles règles(Andem, ARH, CCAM V2, Gestion du dossier, Recommandations, accréditation,FMC….)
- Coercition sur le lieu d'installation (municipales)
- Stigmatise les patients et leur médecins(lettre ouv. Pdt des médecins conseils)!
- N'a pas pris la main sur la sécu
- Déremboursement de l'homéopathie etc…

La Sécurité Sociale

- des économies!
- Directeurs de caisse =nouveaux commissaires politiques
- Mépris des règlements
- Rôle politique (= anpe)
- Organe de contrôle gouvernemental sur les professionnels de santé

Les medias

- Dé crédibilisation permanente(surriradiés, radiologie…….)
- Médecins étrangers (os de la langue)
- Du manque de « formation »(affaire du plavix-Que choisir)
- Gardes? Libérales?

Le Syndicat des médecins d'Aix et Région

- Tente d'assainir le climat
- Efficacité des procédures judiciaires
- Nette progression des adhésions(184)
- Procédure civile contre l'ARH et le service de contrôle de la sécu en cours
- Entré en résistance contre toute manœuvre d'intimidation ou de coercition envers ses (seuls) adhérents.

En somme

- Problème de société
  - Judiciarisation
  - Contrôle technocratique
  - Protocolisation
- Perte de confiance dans le professionnel pour des règles admises par tous. Pensée unique qui va mal avec la médecine
- On ne peut rester bras croisés!

URML PACA

L'Assemblée Générale du 16 décembre n'a pas pu délibérer faute de quorum.

Certains élus FMF, MG France, Espace Généraliste UCCMSF, majoritaires sur le papier ont jugé qu'ils n'avaient pas à se déplacer pour gérer l'Union.
Les groupes Alliance, CSMF, SML estimant que certains points importants d'orientation de la mandature devaient être discutés en pleine responsabilité de l'ensemble des élus n'ont pas souhaité se prêter à cette mascarade.

Le budget prévisionnel en réduction majeure en 2007 réduit l'URML PACA à un simple prestataire de service et dévoie l'utilisation de la cotisation obligatoire aux URML due par chaque médecin en redistribuant aux syndicats une partie de ce budget (10%) !

Non, la cotisation pour les Unions ne peut être redistribuée aux syndicats comme le veulent la FMF, MGF, Espace généraliste et l'UCCSMF .
La cotisation aux URML n'a pas vocation à financer les syndicats ni d'autres organismes ou organisations !

La cotisation obligatoire aux URML ne doit pas devenir une cotisation obligatoire aux syndicats.

Les groupes Alliance, CSMF, SML ne peuvent adhérer à une démarche qui fait de l'Union une plate-forme politique, alors que l'Union comme son nom l'indique et comme une grande majorité des élus quelle que soit leur origine le pensent, doit être une plate-forme de réflexion régionale, un lieu d'expertise pour bien affirmer l'existence d'une offre de santé libérale dans notre région.

Docteur Jean-claude Gourrheux
CSMF

Docteur Jean-François Giorla
SML

Docteur Robert Caduc